

Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE)

Projet fiche d'objet 512: ligne 380 kV Chippis–Mörel/Filet Information et participation de la population

(art. 19 de l'ordonnance du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire, OAT; RS 700.1)

Par la présente, la population est informée du dépôt public d'un projet de fiche d'objet n° 512 pour un couloir dans le cadre du plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE) relatif au projet de ligne Chippis–Mörel/Filet (380 kV) à élaborer. Ce couloir sera arrêté par le Conseil fédéral pour une ligne à haute tension de transport d'électricité produite en Valais vers le réseau à haute tension suisse. La ligne actuelle 220 kV entre Chippis et Bitsch en plaine sera démontée.

Toute personne ainsi que toutes les collectivités de droit public et privé ont la possibilité de se prononcer sur cette modification du PSE.

Durée du dépôt public: du 3 février 2012 au 6 avril 2012 pendant les heures de bureau habituelles

Lieux du dépôt public: – A définir par le canton
– Internet: www.bfe.admin.ch > Thèmes > Approvisionnement en électricité > Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE), fiche objet n° 512

Renseignements: – *Service cantonal du développement territorial*
– Office fédéral de l'énergie, téléphone: 031 325 54 96; E-mail: cornelia.gogel@bfe.admin.ch

Les observations relatives à la modification de la fiche objet n° 512 du Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité seront adressées par écrit *jusqu'au 6 avril 2012*:

- *au Service cantonal du développement territorial*, pour les particuliers ainsi que pour les collectivités locales, régionales et cantonales,
- à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), 3003 Berne, pour les collectivités nationales.

31 janvier 2012

Office fédéral de l'énergie